



## Lettre d'information n°11 - Juin 2011

*Chère amie, Cher ami,*

*Les derniers mois ont révélé de nombreuses lignes de failles dans le monde. Les révolutions dans les pays arabes, que certains médias ou chercheurs présentent comme des éclosions inattendues ou spontanées ont révélé que les peuples aspirent à la liberté. Liberté d'agir, liberté de conscience, liberté d'exister comme individu, mais aussi dans un groupe social. Ces révolutions pourtant viennent de loin. Les sociétés qu'on croyait installées depuis longtemps et pour longtemps ont craqué d'un trop plein de « C'EST ASSEZ ».*

*Ces explosions ont inévitablement rejailli en Afrique subsaharienne. La crise de la Côte d'Ivoire et les révoltes des peuples et d'une grande partie de la jeunesse ont eu des effets au Burkina Faso, au Mali, au Niger et d'autres soubresauts sont à craindre demain au Sénégal ou ailleurs.*

*La vieille Europe n'est pas à l'abri.*

*Au moment où vous recevrez cette lettre de diffusion, des jeunes en Espagne, en Grèce, en France peut-être ou dans n'importe quel pays Européen se feront déloger des places qu'ils auront investies. Pourtant leurs revendications sont compréhensibles et justes. Vivre de manière décente, ne plus être exposés au chômage, au déclassement social, à l'angoisse d'un monde complexe où les sécurités sont ballottées au vents du libéralisme ou des intégrismes économiques, religieux, idéologiques.*

*L'action, modeste mais fondamentale que les membres de la Ligue Internationale mettent en œuvre chaque jour est plus que jamais nécessaire. Eduquer, jeter des ponts entre les individus, permettre de comprendre la société dans laquelle on vit.... Autant d'axes de travail, d'intervention qui justifient notre action et qui renforcent notre volonté d'agir inlassablement dans le monde.*

*Lors de l'assemblée générale de la Ligue de l'enseignement de France, le bureau de la Ligue internationale va se réunir pour envisager l'avenir. Nous avons également invité des amis de Tunisie et du Maroc, jeunes et moins jeunes, activistes anciens ou nouveaux rompus à l'écrit et aux technologies de l'information et aux réseaux sociaux, pour qu'ils viennent avec nous partager des visions pour l'avenir.*

*Notre action est juste et nécessaire parce qu'elle est collective et qu'elle s'appuie sur les individus. Faire société disions nous l'an passé. Il faut encore l'affirmer !....*

*David LOPEZ, Secrétaire général.*

### Sommaire

#### Focus

- Page 2 : TUNISIE - La Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme et la défense des Libertés Fondamentales  
Page 3 : TUNISIE - De l'histoire du CNLT... à l'Histoire Tunisienne qui s'écrit....  
Page 4 : MAROC - « Le Médiateur pour la Démocratie et les Droits Humains »

#### Infos

- Page 5 : MAROC - Chouala, infatigable moteur de l'éducation à la Citoyenneté !  
Page 6 : COLOMBIE - Enfances 2/32 ...Déjà 10 ans  
Page 7 : BURKINA FASO - L'expérience pédagogique du conte théâtralisé de l'ASSODEC

Plus... Bureau de la LIEECP du 24 au 26 juin 2011

### TUNISIE — La Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme et la défense des Libertés Fondamentales

Fondée en 1976, la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) est une association visant à l'observation et la défense des Droits de l'Homme, des libertés fondamentales garanties par la Constitution et les lois tunisiennes, la déclaration universelle des Droits de l'Homme et les conventions internationales.

Avec près de 3 000 membres en 2008, la LTDH intervient dans de nombreux domaines liés aux libertés fondamentales (Droits de l'Homme, violations de ces droits, libertés individuelles et publiques, diffusion de la culture des droits de l'Homme).

La LTDH a une activité essentiellement centrée sur la préservation des droits de l'Homme. Ainsi, elle contribue au suivi des violations, réception des plaintes des victimes et suivi avec les autorités concernées pour trouver les solutions. Elle combat toutes les mesures répressives, toutes les formes de violence ou de fanatisme, ainsi que toutes les formes de discrimination et défend les libertés individuelles et publiques, les droits économiques, sociaux et culturels.

La LTDH agit pour la concrétisation d'une justice autonome et le droit à un procès équitable et pour la promulgation d'une loi d'Amnistie Générale.

Enfin, elle joue un rôle pédagogique par l'organisation des séminaires de formation et des colloques pour assurer la diffusion de la culture des droits humains et renforcer les compétences des cadres de la Ligue dans ce domaine

Forte de ses publications, la LTDH diffuse de manière hebdomadaire un bulletin électronique en arabe et en français ainsi qu'une lettre avec une fréquence plus variable.

La LTDH est également naturellement en relation avec de nombreux réseaux de droits humains. L'un de ces réseaux, la Coordination Maghrébine des Organisations des Droits Humains (CMODH), créée en mars 2006, vise à apporter une vision globale et commune des droits de l'homme au niveau du territoire maghrébin.

Adhérent de plein droit en sa qualité d'organisation fondatrice de la CMODH, la LTDH est un acteur essentiel sur la place du débat des droits universels. La LTDH apporte également sa contribution à la mise en place d'une politique concertée et définitivement ancrée dans une volonté profonde de changement afin d'aspirer à un monde où les valeurs fondamentales de libertés prennent toutes leur place.

Ainsi, notamment au vu de récents événements en Tunisie, il est à noter que le 17 janvier 2011, le « gouvernement d'union nationale », constitué suite à la révolution tunisienne, a annoncé lors de sa formation la levée définitive de l'interdiction de l'ensemble des activités de la ligue sur le territoire tunisien.

Une avancée significative qui marque un tournant important dans le désir de changement demandé par le peuple tunisien et que la Ligue de l'Enseignement approuve par son soutien indéfectible!

*Informations recueillies avec l'aimable contribution de Ahmed GALIA (membre de CMODH)*

### TUNISIE — De l'histoire du CNLT ... à l'histoire Tunisienne qui s'écrit...

*Le CNLT : plus qu'une ONG, un phénomène de société.*

Le Conseil National pour les Libertés en Tunisie est une ONG tunisienne de droits humains qui a été constituée au **10 décembre 1998** par une quarantaine d'intellectuels dissidents qui ont décidé de rompre le glacis de la terreur qui figeait la société tunisienne dans un silence de cimetière.

A cette époque, aucune association autonome de défense des droits humains n'était autorisée à exister légalement ou à s'exprimer. Son acte de naissance marquant l'aboutissement d'une série d'initiatives de résistance ponctuelles des démocrates par voie de pétitions était en soi un défi frontal au pouvoir. L'atout humain qu'a constitué la cohésion du noyau fondateur, la qualité et la richesse des sensibilités de ces personnalités appartenant à pas moins de 4 générations différentes et le fonctionnement collégial de ses structures ont constitué un véritable bouclier humain face à la répression.

Dans sa déclaration constitutive, le CNLT annonçait : « Nous exprimons en toute responsabilité notre intention d'assurer une vigilance quant à l'état des libertés individuelles et collectives en Tunisie, en vue de les défendre, de veiller à ce que les mécanismes du pouvoir et les lois du pays soient conformes aux exigences d'une société libre ».

Cet acte de défi émanant de personnalités connues de la société civile tunisiennes a désarçonné le pouvoir qui a été contraint de tolérer cette nouvelle formation à laquelle il refuse à ce jour d'accorder le visa légal. Le choix fait dès le départ par les fondateurs du CNLT de s'exprimer par le biais de cette fenêtre que représente un site internet (le premier site tunisien dissident fondé en juillet 1999), dans un contexte de verrouillage total des médias locaux, a favorisé la visibilité de l'ONG en même temps que sa protection. D'un autre côté, au sein de la société, l'exemple fait tache d'huile.

Les nouvelles mœurs instaurées par le CNLT, qui consistent à dire « **on ne se contente pas de revendiquer nos droits, on les exerce** », font des émules et l'on voit fleurir d'autres associations qui affichent la légitimité de leur existence illégale. Une véritable recomposition de la scène démocratique s'opère, balayant les découpages traditionnels, réhabilitant l'engagement militant. Les institutions contraintes à la paralysie sont réactivées et les espaces désertés sont à nouveau investis (LTDH...).

Quand le CNLT publie son premier rapport sur l'état des libertés en mars 2000, un autre seuil est franchi dans l'interpellation du pouvoir, un tableau sans fard est brossé, décrivant un système policier dans un langage franc qui rompt avec les nuances dans lesquelles on avait coutume d'envelopper les critiques.

Ce faisant, un autre niveau du mur de la répression, multiforme et constante, qui continuait de sévir, ne parvenait pas à contenir le mouvement qui se dessinait dans la société. La politique de la terreur avait perdu de son efficacité, il fallait trouver autre chose.

#### **Le CNLT Aujourd'hui**

Après le départ du dictateur, le CNLT se retrouve dans un rôle encore plus important, joignant la construction à la contestation. Suivant les actualités politiques et sociales, le CNLT organise des projets, lance des débats et pèse de son poids pour catalyser le changement et participer à la réalisation des objectifs de la révolution Tunisienne. Le conseil, fort de son expérience et de sa renommée, ouvre aujourd'hui ses portes vers la jeunesse tunisienne qui veut s'engager dans le combat encore inachevé, de la transition vers la démocratie, vers le respect total des droits humains et des libertés individuelles et collectives.

## MAROC — Le Médiateur pour la Démocratie et les Droits de l'Homme

Organisation non gouvernementale, le Médiateur pour la démocratie et les droits de l'Homme œuvre dans le domaine du contrôle des politiques publiques, sous l'angle de leur conformité avec les droits économiques, sociaux et culturels, notamment le droit à l'éducation, les droits civils et politiques. Il veille à ce que celles-ci s'engagent dans la consolidation effective de la démocratie, des droits de l'Homme et de l'état de droit.

Créé en décembre 2007, le Médiateur déterminera d'ici 2012 de la nécessité et des modalités éventuelles de poursuite de son action à la lumière de la réalisation des objectifs précités et de sa capacité d'influencer les politiques publiques du point de vue de la démocratie et des droits de l'Homme.

Le Médiateur entend interpeller les différentes institutions nationales (pouvoirs législatif et exécutif, associations, syndicats, partis politiques, etc.) par la réalisation de rapports, d'enquêtes et d'études, relatifs à sa mission et à ses priorités.

Il utilisera aussi tous les supports appropriés (lettres, mémorandums, documentaires, rapports d'enquête, etc.) lui permettant de remplir sa mission de contrôle et de plaider auprès des acteurs concernés par les politiques publiques.

### **Parmi ses principales activités, nous retiendrons:**

- **L'évaluation des politiques publiques sous l'angle de leur conformité à la démocratie et aux Droits de l'Homme.** Par l'évaluation du rendement de l'Institution législative, dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, par l'évaluation des politiques publiques dans le domaine : de l'emploi, de l'habitat social, des médias.
- **L'interaction avec certains rapports, questions, et revendications sous l'angle d'interdépendance entre démocratie et Droits de l'Homme : (emploi, habitat social, médias)**
- **L'évaluation de l'expérience de l'Instance Équité et Réconciliation (IER)**

Aux termes de l'organisation de divers ateliers d'écoute, des comptes rendus récapitulant les témoignages des victimes ont été établis par des rapporteurs et mis à la disposition du Médiateur qui a prévu aussi d'autres activités comme des entretiens avec des membres de l'IER ainsi que l'évaluation de l'accompagnement de la société civile à l'IER.

*Informations et données recueillies auprès de Mr Aziz IDAMINE (membre du Bureau national de l'Instance Marocaine des droits de l'Homme et membre du médiateur pour la démocratie et les droits de l'Homme)*

### MAROC — CHOUALA, infatigable moteur de l'éducation à la Citoyenneté !

L'association Chouala pour l'Éducation et la Culture (ACEC), membre de la LIEECP, est une composante incontournable de la société civile au Maroc dont la mission repose sur l'éducation à la citoyenneté, à la démocratie et aux droits de l'homme, et surtout en faveur des droits des jeunes, des femmes et des enfants.

Cette importante organisation mène un certain nombre d'actions prioritaires à travers les soixante-sept sections de son réseau et plus de trente mille adhérents, à l'échelle nationale. Les activités culturelles, les séminaires nationaux, le travail éducatif dans les maisons de jeunes, l'organisation de colonies de vacances en faveur notamment des enfants des zones défavorisées, les échanges culturels entre jeunes des deux rives de la méditerranée, les publications (revues et livres), les pratiques de gestion démocratique, représentent un ensemble de faits marquants à travers lesquels Chouala ne cesse d'apporter sa contribution, que ce soit au niveau national ou à l'échelle méditerranéenne, pour une société civile indépendante et forte dans ses interventions en faveur du développement social.

#### **Sur le front de la formation**

L'association composée de centaines de formateurs et de militants cherche en permanence à développer ses compétences pour une meilleure performance dans ses activités et notamment sur la gestion administrative et financière, mais aussi sur le montage de projets et le lobbying dans les domaines qui ont trait à l'animation culturelle, éducative ou environnementale.

#### **Dans le domaine des activités culturelles**

Chouala entend exprimer une certaine vision de projets de société qu'elle s'attache à défendre pour une société multiculturelle, ouverte et tolérante basée sur l'écoute, le dialogue et l'innovation.

On retrouve ces ambitieux projets à travers plusieurs manifestations parmi lesquelles : les journées de Chouala pour la lecture ; des concours à caractère culturel dans les maisons de jeunes, collèges et lycées ; l'organisation de séminaires culturels nationaux tous les deux ans sur la pensée marocaine, la famille, la femme, l'enfant, la poésie... Autant de thèmes fondateurs et fédérateurs de la société Marocaine

#### **A travers les activités éducatives**

L'éducation à la citoyenneté est primordiale pour Chouala qui travaille en priorité avec les jeunes et les enfants. L'association s'attache à appliquer son projet culturel en travaillant durant toute l'année dans les maisons de jeunes, les écoles et collèges.

#### **L'éducation environnementale**

Les activités qu'elle organise visent à favoriser le débat au sein de l'association sur l'environnement, et par son prisme au sein de la société Marocaine qui commence à s'intéresser de plus près au développement environnemental.

Chouala organise la formation d'animateurs à l'éducation de l'environnement, la création de clubs environnementaux et de concours dans plusieurs écoles et collèges, ainsi qu'un festival national annuel des clubs environnementaux.

L'organisation s'est aussi illustrée en s'investissant avec l'ENDA (ONG pour le DVPT Humain et l'environnement), dans la région d'Essaouira sur « l'arganier », une implication qui lui a permis de collaborer étroitement avec des salariés, dans des espaces dédiés et en concertation avec des politiques publiques.

#### **Sur le terrain de l'action sociale**

L'association Chouala, après plus de 30 années de pratiques, d'échanges et d'expérience et conjointement au processus de démocratisation de la société marocaine a ressenti le besoin de s'investir dans des actions de proximité avec les différentes couches sociales à travers des campagnes importantes de la lutte contre l'analphabétisme dans les zones rurales; la prévention sanitaire (ophtalmologie, dentaire); le soutien aux familles défavorisées (circoncision, rentrée scolaire)...

#### **Enfin, les relations nationales et internationales**

Composante majeure de la société civile au Maroc, Chouala entretient des relations avec différents partenaires nationaux et internationaux pour défendre les intérêts du mouvement associatif, et avoir un dialogue permanent avec les composantes du mouvement associatif du pourtour méditerranéen avec lesquelles elle partage les mêmes valeurs et principes. L'association presque quadragénaire est aujourd'hui membre fondatrice ou partenaire solide d'un réseau national important sur des questions aussi diverses que : la défense de l'école publique, la lutte contre la corruption, l'Observatoire National pour l'Enfance, réseau des associations marocaines, dialogue Arabo-Européen, l'appui du plan d'intégration de la femme, la coordination de la plate forme Euro-Med marocaine, le programme Concerté Maroc (PCM) et tant d'autres...

*Texte réalisé par Yann MOULLEC, d'après le rapport d'activités 2010 de l'association Chouala*

## COLOMBIE — Enfances 2/32 ...Déjà 10 ans

Dix ans, déjà que la Fondation Enfances 2/32 France-Colombie est née d'un rêve entre un Français et un Colombien, l'un habitant un petit village meusien, Revin sur Ornain, l'autre Pereira, ville située au cœur du « Triángulo del Café », entre la cordillère centrale et la cordillère occidentale, à mi-chemin entre Medellín et Cali.

Leur volonté commune de travailler ensemble à la défense de la dignité humaine à travers la mise en œuvre d'un projet laïque de solidarité internationale avec comme valeurs affichées les principes de liberté, d'égalité et de fraternité, indépendamment de toute croyance religieuse et/ou parrainage politique, marque aujourd'hui encore, une très forte originalité.

Les objectifs sont ainsi très clairement affichés par la Fondation pour garantir, promouvoir, et concrétiser les Droits de l'Enfant, tels qu'ils ont été énoncés dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et adoptés par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1989, et ratifiés dans la Constitution colombienne.

Ses activités consistent à favoriser et à protéger l'enfance abandonnée et/ou placée dans une situation à haut risque social, à travers des programmes de nutrition, de santé, d'éducation, de culture et de préparation à la vie sous tous ses aspects.

L'organisation repose sur des principes forts qui fondent la base de son projet et qui régissent l'ensemble de ses actions:

- La communication comme élément de relation sociale.
- La participation avec pour but la démocratie et l'intégration.
- La dignité comme outil pour la rééducation.

L'Essentiel du travail à lieu avec les écoles de la ville de Pereira et dans les quartiers en grande difficulté, en direction d'enfants vivant sous le seuil de pauvreté ou dans la misère absolue, pour la majeure partie issus de familles monoparentales sous la responsabilité de mères seules, familles déplacées et en situation de risque social majeur.

La plupart de ces enfants présentent des problèmes de santé, de malnutrition, de vue, d'audition, de retard scolaire, de mauvais traitements, d'exploitation par le travail, et n'ont aucun espoir d'accroître leur patrimoine qu'il soit culturel, physique, intellectuel, moral ou spirituel.

Aujourd'hui, la Fondation s'occupe de manière directe de 130 enfants et de 30 mères, dans un programme complet de formation, centré sur la création de conditions propres à permettre à l'ensemble de la cellule familiale d'atteindre un développement sain et heureux.

Le Projet de « Soins Institutionnel » de la Fondation se traduit par l'éducation à la santé comme aspect fondamental de l'éducation en aidant les enfants à assimiler les habitudes essentielles pour développer un style de vie sain et un haut niveau d'autonomie. Cela se concrétisera dans la façon qu'ils auront d'assumer leur alimentation, leur hygiène, leur santé physique et émotionnelle.

Par ailleurs, la fondation fournit des déjeuners et collations pendant 11 mois de l'année et 5 jours par semaine, tout en assurant le contrôle anthropométrique des enfants.

Des programmes de thérapie occupationnelle, des soins psychologiques, des ateliers de prévention pour travailler la nécessaire autonomie des enfants, à leur état comportemental en société ou les risques liés aux addictions aux effets nocifs des stupéfiants ou des risques liés à un manque d'éducation sexuelle.

Beaucoup d'autres actions ont pu voir le jour et continuent à se développer avec des programmes aujourd'hui très structurés autour de: la mise à niveau scolaire selon l'âge et les aptitudes; le soutien dans la réalisation de devoirs et tâches scolaires, consultations, fourniture de livres, consultations d'Internet; la prévention du recrutement par des groupes armés, les groupes délinquants ou de l'exploitation sexuelle et de la traite de personnes; la préparation aux valeurs et aux compétences démocratiques, sur la résolution pacifique des conflits, l'autonomie et autogestion.

Sans oublier tous les autres axes du prochain programme de renforcement institutionnel dont nous aurons certainement l'occasion de reparler dans une prochaine lettre!

**Souhaitons donc encore un très joyeux anniversaire à cette belle Fondation qui scelle aussi une solide et fraternelle amitié Franco-Colombienne !**

*Texte réalisé par Yann MOULLEC, d'après le rapport d'activités 2010 de l'association Enfance 2/32*

## BURKINA FASO — L'expérience pédagogique du conte théâtralisé de l'ASSODEC

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous mettons en lumière aujourd'hui le projet d'une méthodologie pour l'enseignement et la pratique (orale et écrite) du conte théâtralisé à l'école primaire.

Un formidable expérience portée au BURKINA FASO par l'ASSODEC (Associés Solidaires pour le développement par l'école) qui n'a d'autre ambition que de promouvoir une éducation populaire de qualité et chargée de valeurs très importantes dans le fondement même de la morale Africaine au rang desquelles la fonction intellectuelle tient une place fondamentale au service de l'instruction, pour que l'individu se construise par l'éducation et la connaissance à travers le respect de l'engagement, la serviabilité, la justice, la discrétion, la bonté, l'obéissance et bien sur l'intelligence.

Il s'agit aussi bien sur et surtout de poser les bases essentielles à un bon apprentissage scolaire en phase avec la réforme en cours du système éducatif solidement porté et défendu par Mme le Ministre MME Odile BONKOUNGOU, qui n'hésite pas à consacrer les thèmes émergents dans les programmes des écoles Burkinabé et notamment ceux comme le conte théâtralisé largement associés à l'éducation artistique.

La création récente au MEBA (Ministère de l'Enseignement de base et de l'alphabétisation) d'une direction spécifique pour le sport et la culture encourage aussi l'acquisition de connaissances, de compétences et de comportements qui seront nécessaires au mieux être de tous les enfants qui en bénéficient d'ores et déjà.

La journée pédagogique du 13 Juillet 2010 mémorable de Ouagadougou, « fruit » de tous les retours d'expérience des actions menées dans les écoles à travers ce projet, a rappelé combien le conte comme support pédagogique et comme outil éducatif pouvait avoir comme importance et comme intérêt dans la société Africaine. Importance liée aux modes d'expression et de pensée, à l'art, à l'une des formes de la littérature avant tout portée par la société traditionnelle qui privilégie la communication orale.

Le conte dans sa portée symbolique renforce la cohésion sociale et doit développer l'esprit de solidarité et la connaissance, tout en cherchant à mieux aider l'enfant à se construire en diffusant des valeurs, des concepts comme des tabous selon les thèmes abordés et la compétence des enseignants en la matière.

La fonction socio-affective favorise ainsi particulièrement le développement de l'enfant et sa propre estime de soi dans une perspective de construction culturelle et sociale donc d'intégration, qu'il s'agisse de la communauté dans laquelle les écoliers sont habitués à vivre ou bien pour les préparer à mieux se confronter aux réalités du monde actuel.

Ce projet, au-delà de mettre la solidarité au cœur du dispositif, contribue à nourrir un partenariat significatif où se rassemblent le MEBA mais aussi des associations fédératrices comme l'ASSODEC et son coordinateur qui n'est autre que Tiassay ZIBA, Président de la Ligue Internationale de l'enseignement, des encadreurs pédagogiques, des maîtres expérimentateurs, les conteurs et bien sur des représentants du monde de la culture au service de l'éducation!

### Plus... Bureau de la LIEECP du 24 au 26 juin à Granville (Normandie)

À l'occasion de l'assemblée générale de la Ligue de l'enseignement (de France), le bureau de la LIEECP se réunira le 24 juin, puis participera aux travaux de l'assemblée générale. Lors de ces réunions, au delà de notre partenaire Marocain, (CHOUALA), 3 personnes du Maghreb sont invitées à venir dialoguer avec la LIEECP et la Ligue de l'enseignement de France sur les situations dans les pays arabes.

### Recevoir la lettre de la Ligue Internationale

Pour être ajouté à la liste de diffusion et recevoir automatiquement la lettre de la LIEECP, ou si vous avez des informations relatives aux actions de la Ligue Internationale, merci de contacter Clémentine SAVOIE: [csavoie@laligue.org](mailto:csavoie@laligue.org)



Ligue Internationale de l'Enseignement  
de l'Éducation et de la Culture Populaire

Secrétaire général – David Lopez

Tel. 0033.1.43.58.97.94  
Fax. 0033.1.43.58.97.88  
Mail. [dlopez@laligue.org](mailto:dlopez@laligue.org)

Contact - Clémentine Savoie

Tel. 0033.1.43.58.97.95  
Fax. 0033.1.43.58.97.88  
Mail. [csavoie@laligue.org](mailto:csavoie@laligue.org)